

### **Indicateurs de performance**

Dans son rapport de novembre 1996, le vérificateur général a fait ressortir la nécessité de mettre au point des mécanismes permettant de mesurer et d'évaluer la performance du gouvernement dans l'exécution du Programme de développement du commerce international.

Le gouvernement procède actuellement à la mise en place d'un mécanisme d'évaluation pour mesurer l'efficacité des programmes et des services actuels et aider à répartir les ressources futures, de façon à mieux adapter les activités de promotion des exportations et des investissements aux besoins des exportateurs canadiens.

Ce mécanisme permettra :

- de demander systématiquement aux clients de fournir une rétroaction sur les services fournis par les délégués commerciaux;
- de mesurer l'impact des activités du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en matière de promotion des exportations, de l'investissement et de la technologie;
- de permettre au gouvernement d'évaluer la performance du programme et d'affecter les ressources là où elles ont le plus d'impact;
- d'aider le secteur agroalimentaire à réaliser son objectif d'exportation d'ici l'an 2000, soit 20 milliards de dollars par année, et à accroître la part des ventes composée de produits qui offrent une plus-value élevée;
- d'utiliser les indicateurs de base qui ont été établis pour déterminer, sur des périodes de 12 mois, dans quelle mesure les efforts du Canada sur les marchés internationaux ont porté fruit et dans quelle mesure il obtient sa part de l'investissement étranger direct.

### **Une progression soutenue**

Pour les Canadiens, le moment n'a jamais été aussi propice d'exporter et de tirer parti des possibilités d'investissement international. Les marchés s'ouvrent, les barrières commerciales tombent et les biens et les services circulent librement d'un pays à l'autre.

Le rôle du gouvernement dans le développement des échanges commerciaux est d'appuyer les entreprises canadiennes de façon à maximiser leurs chances de réussite sur les marchés étrangers et ainsi d'aider à créer et à conserver des emplois au Canada. Pour ce faire, le gouvernement et ses partenaires d'Équipe Canada doivent fournir aux entreprises intéressées